

PROCESSUS D'ADMISSION À LA MATERNELLE

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ – UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE!

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://cscdm.ca/trouver-une-ecole/> simplement entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire de la CSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Avoir 5 ans au 30 septembre pour l'inscription au préscolaire
- Formulaire d'inscription complété. À imprimer ici: <https://ecole-internationale-primaire.cscdm.ca/files/Formulaire-inscription-examen-2020.pdf>
- Certificat de naissance du Canada **OU** document d'immigration si l'élève est né à l'extérieur du Canada (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté)
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.
- Document d'authentification qui servira à valider les preuves d'adresse (permis de conduire du parent)
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers ne peuvent être transmis que **PAR LA POSTE**, pendant la période d'inscription, à l'adresse suivante :

Secrétariat – 5010 Av. Coolbrook Montréal QC, H3X 2K9

SVP, FAIRE ESTAMPER LA DATE D'ENVOI SUR L'ENVELOPPE, AU COMPTOIR POSTAL

Prenez note que les examens se dérouleront en français et qu'il **n'est pas conseillé d'inscrire votre enfant si la maîtrise de la langue française n'est pas acquise.**

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION POUR L'EXAMEN

- Un maximum de 200 places est disponible pour les examens
- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- Sur ces bases, seront convoqués aux examens : en priorité 1/ Les élèves ayant une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire; en priorité 2/ les élèves provenant d'une autre école internationale; pour les places restantes, un tirage au sort sera effectué; 3/ Tirage au sort parmi les autres élèves selon les places restantes
- **Les convocations à l'examen se feront par courriel**

L'examen pour l'admission à la maternelle est un test de 30 minutes qui vérifie les habilités scolaires (non verbal).

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION SUITE A L'EXAMEN

- 34 places sont disponibles pour nos classes de maternelle
- **Avoir obtenu un résultat de 70% et plus à l'examen**
- Sur ces bases, sont admis : en priorité 1/ ceux qui ont une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire. À défaut d'un nombre suffisant de places disponibles, les élèves ayant une fratrie seront également prioritaires sur notre liste d'attente qui sera faite par voie de tirage au sort pour confirmer le rang; en *priorité 2/* ceux qui fréquentent actuellement une autre école agréée par l'IB; pour les places restantes, un tirage au sort sera effectué. Les candidats pour la liste d'attente seront également pigés au même moment en établissant le rang.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION AU PRIMAIRE (1^{RE} ANNÉE)

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ – UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE!

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://csdm.ca/trouver-une-ecole/> simplement entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire de la CSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Formulaire d'inscription complété. À imprimer ici: <https://ecole-internationale-primaire.csdm.ca/files/Formulaire-inscription-examen-2020.pdf>
- Certificat de naissance du Canada **OU** document d'immigration si l'élève est né à l'extérieur du Canada (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté)
- La première communication à la maternelle **avec une note de A ou B pour les compétences observées et aucun échec scolaire dans les autres matières (aucune note de C ou D)**
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.
- Document d'authentification qui servira à valider les preuves d'adresse (permis de conduire du parent)
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers ne peuvent être transmis que **PAR LA POSTE**, pendant la période d'inscription, à l'adresse suivante :

Secrétariat – 5010 Av. Coolbrook Montréal QC H3X 2K9

SVP, FAIRE ESTAMPER LA DATE D'ENVOI SUR L'ENVELOPPE, AU COMPTOIR POSTAL

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION POUR L'EXAMEN

- Un maximum de 30 places est disponible pour les examens
- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- Sur ces bases, seront convoqués aux examens : en priorité 1/ Les élèves ayant une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire; en priorité 2/ les élèves provenant d'une autre école internationale; pour les places restantes, un tirage au sort sera effectué
- **Les convocations à l'examen se feront par courriel**

L'examen pour l'admission en 1^{re} année est un test de 30 minutes qui vérifie les habilités scolaires (non verbal).

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION SUITE À L'EXAMEN

- 6 places sont disponibles pour nos classes de niveau 1^{re} année primaire (le nombre de places pourrait changer en cas de départ d'élèves)
- **Avoir obtenu un résultat de 70% et plus à l'examen**
- Sur ces bases, sont admis : en priorité 1/ ceux qui ont une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire. À défaut d'un nombre suffisant de places disponibles, les élèves ayant une fratrie seront également prioritaires sur notre liste d'attente qui sera faite par voie de tirage au sort pour confirmer le rang; *en priorité 2/* ceux qui fréquentent actuellement une autre école agréée par l'IB; pour les places restantes, un tirage au sort sera effectué. Les candidats pour la liste d'attente seront également pigés au même moment en établissant le rang.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION AU PRIMAIRE (2^E-3^E ANNÉE)

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ – UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE!

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://csdm.ca/trouver-une-ecole/> simplement entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire de la CSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Formulaire d'inscription complété. À imprimer ici: <https://ecole-internationale-primaire.csdm.ca/files/Formulaire-inscription-examen-2020.pdf>
- Certificat de naissance du Canada OU document d'immigration si l'élève est né à l'extérieur du Canada (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté)
- Bulletins des deux dernières années scolaires. **Avec au bulletin final de la dernière année complétée, un résultat de 70% et plus au Sommaire (note globale) de chacune des matières suivantes : français, anglais et mathématiques et aucun échec scolaire dans les autres matières (soit moins de 60%)**
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.
- Document d'authentification qui servira à valider les preuves d'adresse (permis de conduire du parent)
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers ne peuvent être transmis que **PAR LA POSTE**, pendant la période d'inscription, à l'adresse suivante :

Secrétariat – 5010 Av. Coolbrook Montréal QC H3X 2K9

SVP, FAIRE ESTAMPER LA DATE D'ENVOI SUR L'ENVELOPPE, AU COMPTOIR POSTAL

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION POUR L'EXAMEN

- Un maximum de 25 places par niveau est disponible pour les examens
- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- Sur ces bases, seront convoqués aux examens : en priorité 1/ Les élèves ayant une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire; en priorité 2/ les élèves provenant d'une autre école internationale; pour les places restantes, un tirage au sort sera effectué
- **Les convocations à l'examen se feront par courriel**

L'examen pour l'admission en 2^e année du primaire est un examen de 60 minutes qui vérifie les habiletés scolaires (concepts de base)

L'examen pour l'admission en 3^e année du primaire consiste en une épreuve de français et une épreuve de mathématiques

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION SUITE À L'EXAMEN

- 4 places sont disponibles pour nos classes de chacun des niveaux 2^e et 3^e année primaire (le nombre de places pourrait changer en cas de départ d'élèves)
- **Avoir obtenu un résultat de 70% et plus à l'examen préalable**
- Sur ces bases, sont admis : en priorité 1/ ceux qui ont une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire. À défaut d'un nombre suffisant de places disponibles, les élèves ayant une fratrie seront également prioritaires sur notre liste d'attente qui sera faite par voie de tirage au sort pour confirmer le rang; en priorité 2/ ceux qui fréquentent actuellement une autre école agréée par l'IB; pour les places restantes, un tirage au sort sera effectué. Les candidats pour la liste d'attente seront également pigés au même moment en établissant le rang

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION AU PRIMAIRE (4^E-5^E-6^E ANNÉE)

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ – UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE!

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://csdm.ca/trouver-une-ecole/> simplement entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire de la CSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Formulaire d'inscription complété. À imprimer ici: <https://ecole-internationale-primaire.csdm.ca/files/Formulaire-inscription-examen-2020.pdf>
- Certificat de naissance du Canada **OU** document d'immigration si l'élève est né à l'extérieur du Canada (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté)
- Bulletins des deux dernières années scolaires. **Avec au bulletin final de la dernière année complétée, un résultat de 70% et plus au Sommaire (note globale) de chacune des matières suivantes : français, anglais et mathématiques et aucun échec scolaire dans les autres matières (soit moins de 60%)**
- Deux preuves d'adresse (Factures quelconques, permis de conduire). Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.
- Document d'authentification qui servira à valider les preuves d'adresse (permis de conduire du parent)
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers ne peuvent être transmis que **PAR LA POSTE**, pendant la période d'inscription, à l'adresse suivante :

Secrétariat – 5010 Av. Coolbrook Montréal QC H3X 2K9

SVP, FAIRE ESTAMPER LA DATE D'ENVOI SUR L'ENVELOPPE, AU COMPTOIR POSTAL

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION POUR L'EXAMEN

- Un maximum de 15 places par niveau est disponible pour les examens
- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- Sur ces bases, seront convoqués aux examens : en priorité 1/ Les élèves ayant une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire; en priorité 2/ les élèves provenant d'une autre école internationale; pour les places restantes, un tirage au sort sera effectué
- **Les convocations à l'examen se feront par courriel**

L'examen pour l'admission en 4^e, 5^e et 6^e année du primaire consiste en une épreuve de français et une épreuve de mathématiques

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION SUITE À L'EXAMEN

- **Avoir obtenu un résultat de 70% et plus à l'examen préalable**
- Sur cette base, sont admis à un tirage au sort **pour constituer une liste d'attente**: en priorité 1/ ceux qui ont une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire. *en priorité 2/ ceux qui fréquentent actuellement une autre école agréée par l'IB*
- Aucune place n'est disponible, à priori, pour les classes de 4^e-5^e et 6^e année. Le nombre de places pourrait changer en cas de départ d'élèves)